

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2022

DATE DE LA CONVOCATION 24/03/2022 L'an Deux Mille vingt deux et le 31 mars à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE 24/03/2022 Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Clarence Appell, Benjamin Bou Aziz, Brigitte Simon, Joseph Bracco, Patrick Bastien

Absents représentés : Carlos Machado Coelho (pouvoir à Benjamin Bou Aziz), Nathalie Jacquier (pouvoir à Antoine Huynh), Fabrice Mermin (pouvoir à Peggy Viola), Sandra Fiorèse (pouvoir à Brigitte Simon), Cyril Durand (pouvoir à Clarence Appell)

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub

DELIBERATION N°6 : Demande de subvention à Sylv’ACCTES Rhône Alpes pour travaux de sylviculture

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2022.

La nature des travaux est la suivante : (nature, itinéraire sylvicole) Dégagement – dépressage ; itinéraire technique 1 : irrégularisation des futaies mixtes.

Le montant estimatif des travaux est de 3 037.80 euros HT.

Le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale est le suivant :

- ⇒ Dépenses subventionnables : dégagement-dépressage 3 037.80 € HT (nature et montant total)
- Montant de la subvention sollicitée auprès de Sylv’ACCTES 1 518.90 euros
 - Montant total des subventions 1518.90 euros
 - Montant total de l’autofinancement communal des travaux subventionnés 1 518.90 euros H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- Approuve le plan de financement présenté,
- Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet
- Sollicite l’aide de Sylv’ACCTES pour la réalisation des travaux subventionnables
- Demande à Sylv’ACCTES l’autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d’octroi de la subvention.

Fait à le MONTCEL, le 1^{er} avril 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 1^{er} avril 2022
Publié, le 1^{er} avril 2022

